

Assemblée générale de fin d'année

Le Comité exécutif de l'AED vous invite à l'Assemblée générale de fin d'année de l'Association. Veuillez noter que, contrairement à ce qui a été annoncé dans le Lien spécial du 29 mars, l'Assemblée générale se tiendra le **mardi 11 avril 2017 à 16h30 dans la salle B-2325. Nous vous renvoyons ces informations, car il manquait certains éléments afin de vous préparer, ainsi que certains points à l'Ordre du jour.**

Nous vous conseillons de lire les Règlements généraux de la nouvelle Fédération des étudiantes et des étudiants en droit du Québec. Vous pouvez les consulter en cliquant ici (<http://aedmontreal.ca/wpcontent/uploads/2017/04/Re%CC%80glements-ge%CC%81ne%CC%81raux-FEDQ.pdf>)

Voici l'ordre du jour avec les correctifs :

Mardi le 11 avril 2017 à 16h30 Salle B-2325

1. Constatation du quorum
2. Ouverture de l'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour

Débat sur les modifications à l'ordre du jour

Proposition 1

Mettre le point 16 après le point 7

Demande de vote : Felix Archambault

Vote en faveur de la modification à l'ordre du jour **13**

Vote en défaveur **GAGNANT**

Proposition 2

Mettre les points 15,16 après le point 6

Phil Buizzi demande le vote

La proposition est battue à majorité

Proposition 3

Demande à l'AED d'appuyer la création d'un local pour le groupe intersection

- appui par Simon Du Perron

Adoptée à l'unanimité

Beatrice Limoges propose de voter l'ordre du jour- Appuyé par Marie-Eve Lachapelle

4. Avocats et notaires de l'État Québécois – CADUQUE

5. Refonte de la Charte

- Annie Claude Vanier vient présenter le projet de refonte de la Charte. Elle explique que l'ancien document est archaïque, la charte est une loi, ce qui vient préciser la Charte sont les statuts (dispo sur internet). Anne-Claude explique la structure de l'université : il y a 3 instances : Le conseil de l'uni, l'Assemblée de l'uni et le commission des études.
 - La modification de la Charte a été proposée par le conseil de l'uni pour être discuter en Assemblée en décembre 2016. Le but était d'adopter la Charte en février 2017 pour être voté à l'Ass Nat avant la fin de la session parlementaire. C'est ce court délai qui a été critiqué.
 - Les modifications apportées à la Charte toucheraient les 3 instances.
 - 2 proposition étaient sur la table : enlever le pouvoir de l'AU de surveiller les activités de l'Université et de faire la discipline
 - Annie-Claude explique la composition du comité de discipline qui serait appelé à changer avec les modifications. Ces changements sont contestés. On veut que l'uni se réapproprie ça pour que les profs soient contraints aux normes du travail et non au comité de discipline qui avait le dernier mot sur des questions comme celles de harcèlement. La FAECUM demande à ce que le processus de nomination soit plus transparent.
-
- Simon Du Perron souligne que des profs de la Fac se sont opposés dans deux lettres. Simon demande à Annie d'expliquer les craintes et les demandes. Annie dit que les profs voulaient plus de consultation. Il y avait des craintes au niveau de la discipline. Ils avaient peur que si on enlève à AU et qu'on donne à un autre organisme peu défini, cela enlèverait de la liberté pédagogique. Il y avait également des craintes sur le principe de modification. Certains profs qui s'y sont opposés trouvent que c'est trop simple et que plus tard il y aurait des changements importants faits rapidement. Annie dit que la principale crainte qui reste est le fait qu'il n'y a pas de processus de modification de la Charte qui existe. Ce qui est sur la table est que l'AU soit modifier au même titre que le CU sur les modifications et que les deux instances s'entendent sur un calendrier. Il va y avoir des discussions au mois de mai

- Nic demande ce que sont les points faibles des nouvelles propositions. Annie dit que les modifications à apporter sont mineures. Les point plus majeurs (discipline et énoncer) ont été arrangés à l'amiable et retourner dans la Charte.
- Philippe B. ajoute que le projet de refonte servirait à encren les nouvelles réalités dans la Charte et pas seulement dans les Statuts de l'Université (ex : sièges étudiants ajoutés dans les instances).
- Élyes réfère à une lettre des profs de janvier, il demande si les inquiétudes exprimées sont encore d'actualité. Annie dit que non car plusieurs éléments ont été corrigés. Elle dit qu'il y avait des craintes qui ont été dissipées avec plus d'explications provenant du recteur. Elle dit que les programmes ne sont pas touchés par le CU mais bien par la Commission des études
- Léa demande quel est le nombre présent d'externes à la commission. Annie dit que la Commission s'occupe d'approuver les programmes et que c'est cohérent avec le milieu de la recherche et les activités de l'université. 2 types de membres externes : 1- CU, sont cherchés de par leur compétence.

2-

6. Motion suite aux événements de Québec

Proposition Rime El-Rhou
 Phil Dion propose la motion
 Catherine Millette appuie
 Adopté à l'unanimité

7. Affiliation à la Fédération des étudiantes et des étudiants en droit du Québec

La CADED regroupe les associations étudiantes de droits civils, donc présentement la confédération compte 6 chaises pour les externes de toutes les assos de droit civil. La nouvelle fédération a pour but de faire une fédération avec instance et sur laquelle des décisions plus politiques sociales et académiques pourront être prises. Règlements généraux dans un document de 50 pages

Claire Duclos propose un point de privilège pour explications de règlement. Phil B explique qu'il va y avoir : CE, CA, Congrès : il s'agit de l'instance suprême. Entre les congrès, il va y avoir des conseils centraux. Ces conseils auront tous les pouvoirs entre les congrès.

Phil donne un exemple de la pertinence de cette fédération, par exemple le VP admin pourrait recenser le processus de réforme du bac de l'université sous forme d'un mémoire. Ce savoir sera partagé entre les différentes universités.

Il donne également des exemples de sujets possibles sur lesquelles la fédération pourrait prendre position : Clause dérogatoire arrêt Jordan, contingentement du Barreau

Nicolas Thiffault demande le fonctionnement du financement de la Fédération.

La proposition est appuyée par Antoine Di Pietrantonio

Adoptée à l'unanimité.

8. Statistiques relatives aux conférenciers et conférencières invité.e.s par les comités de l'AED

Les proposeuses viennent présenter un article qui porte sur la proportion d'étudiantes sur les instances d'implications étudiantes facultaires. Les recommandations de l'article, après avoir compilé les résultats d'un sondage, sont entre autres de compiler certaines statistiques par rapport aux conférenciers lors des activités organisées par les comités dans les prochaines années. Les comités devront donc soumettre à leur invité un genre de sondage afin que ce dernier révèle son sexe.

Benedict :

Propose que ce soit le CA qui tienne les statistiques concernant le sexe des conférenciers invités à la Fac au lieu que ce soit la vice-présidence à la vie étudiante

Samuel Gray appuie l'amendement

Les proposeurs acceptent l'amendement à l'amiable

Claire demande si la statistique tiendra en compte les personnes non binaires.

Les proposeurs pensent que ce n'est pas le combat en l'espèce. Les statistiques à leur disposition pour faire leur enquête ne permettraient pas d'inclure les personnes non binaires. Elles ne sont pas contre la proposition, mais pensent que ce n'est pas le sujet discuté.

Claire propose que les statistiques incluent également les personnes non binaires.

Marc-Simon appuie l'amendement.

Alexe commente l'intervention en disant qu'on se ferme les portes en demandant des questions intrusives

Léa Boutrouille dit que cette proposition est importante parce que c'est important d'être inclusif et de qualifier le phénomène

Elyes parle des personnes intersexes et pense que c'est un signe de respect que de reconnaître que son identité sexuelle peut être autre que hommes-femmes

Loïc dit que le but de ce recensement statistique implique que l'observation se fait à l'œil nu donc c'est un peu ultra vires de demander à la personne son identité sexuelle.

Sam Gray tient à ce que l'amendement soit adopté, car il s'agit d'une question importante et des techniques non intrusives telles que des sondages en ligne, permettant aux conférenciers d'indiquer leur identité sexuelle.

Géraldine appuie l'amendement, car il aborde les questions de genre, ce qui est également le but de la proposition.

Alexe Corbeil demande le vote sur l'amendement

La proposition est adoptée à majorité manifeste

Lea demande ce qui sera fait des statistiques

Les proposeuses disent que le projet vise à fournir des données sur l'implication au féminin et permettre à des étudiantes de 2^e année de reprendre le flambeau pour réellement adresser le manque d'implication féminine à la faculté.

Anthoni Bakash demande comment le projet sera mis en œuvre

Les proposeuses ne pensent pas que c'est vraiment plus intrusif que de cocher « autre » sur le formulaire

Chloé mentionne que les formalités ne sont pas très complexes pour faire remplir un formulaire après que les conférenciers soient venus donner une conférence

Ming tient à dire que présentement, il est question d'appuyer la proposition et non de discuter des formalités qui pourront être discutées après que la proposition soit acceptée en AG

Catherine Marois répète le même point que Ming et elle demande la question préalable

Nour appuie la question préalable → adoptée

Proposition adoptée à majorité

9. Conférence sur les opportunités d'implication au Comité exécutif de l'AED

Samuel Gray demande si on doit entendre que la conférence est exclusivement réservée aux étudiantes

- Les proposeuses confirment

Mike propose que les postes non élus (coordonnateur du cercle, développement académique) à l'AED soient également inclus dans le recensement des statistiques

- Christopher Viger appuie l'amendement

Favel demande si des conférences seulement pour les femmes sont nécessaire compte tenu du nombre de femmes qui se sont présentées aux élections cette année

Simon propose de scinder la question en 2 : une partie sur les statistiques recensés par le VP admin et une partie sur les conférences d'implications à la session d'automne

Antoine appuie

Claire demande le vote

La demande de scission passe

123 personnes dans l'Assemblée

La proposition avec le VP aux affaires admin (recension de statistiques)

Question pour les proposeuses :

Pourquoi seulement recenser les femmes? Les proposeuses disent que ça s'inscrit dans l'esprit du projet.

Elyes propose d'inclure les personnes non binaires aux stats :

Rédha a appuyé

Étienne pense que ce n'est pas à l'Assemblée générale de gérer la job du VP admin, c'est plutôt une initiative personnelle, le CA ou le CE qui peut prendre ce genre de mandat

Léa dit qu'on n'a pas à se soumettre au bon vouloir d'un exécutant de façon ponctuelle à chaque année. Si on établit une obligation, cela assure un meilleur recensement à travers les années.

Bénédict pose une question au VP admin: est-ce que c'est nécessaire de rouvrir les règlements généraux pour que cette proposition puisse être mise en œuvre?

Les membres élus au CE sont redevables en tout temps avec l'AG. S'il y a une réouverture des règlements généraux, Phil recommande qu'on ajoute le mandat aux règlements généraux

Chloé propose d'amender pour comptabiliser la présidence des comités pour l'an prochain.

Justine Crépeau appuie l'amendement

Adopté à l'unanimité

Proposition de tenir des conférences sur l'implication au féminin sur le CE, CA et les différents comités de l'AED

Marilou Simard se questionne sur la pertinence de séparer les conférences en terme de sexe. Si les femmes sont invitées à la première, elles n'iront pas à la deuxième ce qui va peut-être créer des conférences non mixtes au final.

Les proposeuses veulent rappeler que cette conférence est d'encourager spécifiquement les étudiantes à s'impliquer, de leur rappeler que le pourcentage des femmes sur les postes étudiants de présidence est faible. Aussi, on pense que si on veut encourager une présidence féminine, il faut encourager dès le début du bac à s'impliquer dans l'AED et éventuellement être présidente en 3^e année.

Sam Gray se questionne si les conférences discriminatoires sont adéquates pour encourager l'initiative étudiante.

Les proposeuses disent que la discrimination positive c'est encouragé par la Charte elle-même lol.

Simon dit que le constat est bon que d'encourager l'implication féminine, mais rappelle la charge de travail importante du VP admin et dit que c'est assez irréaliste que d'imposer une autre conférence.

Géraldine ne voit pas de lien entre les conférences exclusives aux femmes et la participation accrue des femmes sur les instances d'implication de l'AED. Cela encourage la catégorisation d'implication à l'AED.

Les proposeuses rappellent que l'initiative est surtout pour encourager les premières années à s'impliquer et assurer une certaine relève féminine. Elles mettent également en lumière les statistiques qui révèlent que les femmes ne se sentent pas toujours à l'aise d'intervenir dans les événements mixtes

Lea rappelle qu'il y a des données sociologiques qui expliquent le manque de présence féminine sur les instances d'implication. Le travail de recherche des proposeurs énonce un problème. C'est trop tôt pour dire que la conférence n'aura pas un impact direct sur l'implication au féminin. Un environnement non mixte peut être bénéfique pour encourager les femmes à parler de sujets plus politiques.

Bénédict se dit mal à l'aise à ce que l'AG impose une façon de fonctionner au CE, il préfère que ce soit une initiative personnelle qui provient du VP admin concernant les conférences.

Ming se dit en faveur de la proposition, car le CA est majoritairement masculin entre autres et cette initiative peut solutionner ce problème.

Ming propose que ce soit le CA qui tienne les conférences sur l'implication au féminin

Viviane Beauregard appuie l'amendement

Mike Sim veut savoir la position du VP admin sur cette question

Phil pense que c'est une tâche faisable, mais pense que ça devrait être une exécutante de l'AED qui organise la conférence ou un membre non binaire de l'exécutif qui organise et anime la conférence

Ming retire son amendement

Rédha appuie

Chloé dit que ce n'est pas un dédoublement de tâche que d'organiser uniquement une conférence pour les filles à l'AED. Les statistiques sont assez alarmantes par rapport à l'implication féminine. Une conférence permettant aux femmes de s'exprimer sur leurs possibilités d'implication est un pas dans la bonne direction pour favoriser l'implication féminine à la Fac.

Phil propose qu'une exécutante ou un membre non binaire tienne la conférence informative sur l'implication au féminin

Sarah Fortin appuie la proposition

Marie Maher demande le vote

L'amendement passe à majorité

La proposition

Laurianne pense que les conférences sont une technique pouvant mener à un meilleur résultat au niveau de l'implication féminine. C'est difficile de monter une équipe paritaire, car elles refusent. C'est difficile de les convaincre. Une conférence pourrait contrer cette réticence qu'ont les filles de s'impliquer

Alexandre dit que cette conférence ne porte pas atteinte aux droits des hommes. C'est juste de mettre un environnement où les femmes vont se sentir à l'Aise pour intervenir. C'est un signal fort pour dire qu'en tant d'AG, on veut valoriser les candidatures féminines pour les encourager à participer. Ce n'est pas une garantie de résultat, c'est un moyen pour y arriver.

Fred Boivin demande la question préalable

Étienne demande le vote sur la question préalable → vote 2/3 est atteint

Vote sur la proposition → adoptée à majorité

10. Diversité à la Faculté

Benedict appuie la proposition. Il a été appelé à discuter de cet enjeu avec la vice-doyenne. Il s'agit d'un enjeu qui a déjà été abordé et ils souhaitaient avoir un appui de la population étudiante

Mike Siméon dit que la fac avait contacté le CE pour lui demander son opinion sur le sujet. Il a des réticences pour faire pression sur le rectorat. Étudiants autochtones ne sont pas les seules minorités visibles qui devraient être particulièrement visés par la

proposition. Les points spécifiques sur les critères d'admission devraient être laissés au

Alexe encourage l'assemblée a voté pour la proposition

Daniel dit qu'il faut élargir

Laurence dit que les enjeux sont importants et qu'il est important que le rectorat soit mis dans le coup.

Anthony Baccache dit qu'il faudrait ne pas juste viser les autochtones

Mike se demande si Elyes n'a pas inclus les autres minorités culturelles, car il n'a pas assez de connaissances sur le sujet.

L'amendement est accepté à majorité

Mike Simeon dit qu'il n'y a pas de problème dans la forme de l'amendement

Beatrice demande le vote sur la proposition telle qu'amendée

La proposition passe

11. Projet Étudiant en droit d'aider

Anthony : félicitations pour le projet

Ming pose une question sur la lettre et demande qui l'a signé. Alexandre dit que la lettre est déjà écrite et elle est écrite au nom des étudiants ayant instigué le projet.

Sam Gray propose que les étudiants aient 30 crédits ou ayant complété une année universitaire soit les étudiants admissibles dans le projet Étudiant en droit. Les instigateurs du projet ne veulent pas poser de mesures concrètes, car cela relève de la discrétion du législateur.

Ming demande si c'est nécessaire d'avoir l'appui de l'AED. Les instigateurs répondent que l'appui de l'AED permet à la présidence de signer la lettre d'appui au projet.

Sam Gray veut retirer son amendement.

Sergiu Suciu appuie.

12. Mot de la Présidence de l'AED

Marie-Ève Lachapelle demande le huis-clos sur la proposition
Cath Marois appuie.

Nicolas demande de vote contre le huis clos. Il dit que c'est contre la démocratie.
Bénédict souligne qu'on doit appuyer, à cause du caractère politique avec l'Uni
et la Fac. Huis clos n'empêche pas le débat et fait juste en sorte que l'information
reste entre les membres.

Nicolas demande le vote
Égalité des voix

Rosemarie tranche pour le huis clos en conformité avec le courant du CA de
cette année.

Marc-Simon revient sur la consultation. Il décrit la métho utilisée. Il revoit
également les activités faites par l'AED et fait des recommandations pour les
prochaines années.

Antoine propose la levée du huis-clos
Nic appuie
Pas de demande de vote

13. Dons à des organismes externes

Accès à la justice (Débra)
Marie Maher appuie
Pas de demande de vote.

Femmes & Droit (Léa)
Marie Maher appuie.
Igor demande d'ou provient le montant
Léa dit surplus des commandites.
Pas de demande de vote.

Avocats sans frontières (Cédric)
Méghe Boisvert appuie.
Pas de demande de vote.

Amnistie internationale (Laurie)

Igor appuie.

Sam demande si le don va nuire à la soirée Salsal

Laurie répond que les fonds amassés vont pour les dons.

Pas de demande de vote

14. Changement de nom du Comité LégisForum

Debra propose

Christopher Viger appuie.

Pas de demande de vote

15. Appuie Projet Intersections

Claire présente le comité et explique les raisons pour lesquelles l'appui de L'AED est important. Elle dit que le comité voudrait qu'il y ait un local réservé pour les personnes qui subissent une forme d'oppression. Il souligne que l'UdeM est la seule uni montréalaise à ne pas avoir ce genre de d'espace réservé.

Il propose que l'AED appuie officielle le projet d'Intersection d'avoir un local réservé pour les personnes vivant une forme d'oppression et mandate le Comité exécutif de faire un suivi du dossier auprès de la FAÉCUM et du comité Intersections.

Marie Maher appuie

Pas de demande vote.

Samuel demande s'il y a une façon d'être coercitif pour s'assurer que l'esprit des « safe space » soit respecté.

Claire dit que les alliés sont les bienvenues, mais qu'ils doivent être conscients de leur situation privilégiée.

M'ma dit que ces espaces sont importants mais qu'il est difficile de garantir une protection complète.

Élyes demande si un support de l'AED pourra être fait.

Claire dit que oui.

L'Assemblée mandate l'AED de faire de la pression sur l'administration pour favoriser la création de « safe space ».

Vivianne Beauregard appuie.

16. Création de nouveaux comités

Droit & Politique

Daniel, Anthony et Patrick présentent le projet.

Nicolas demande pourquoi ils ont cru bon de créer un comité plutôt que d'intégrer les comités et d'amener un aspect politique.

Daniel dit qu'il n'y a rien à la fac qui permet

Élyes demande effort pour avoir exec plus paritaire

Patrick dit qu'ils ont passé par processus d'entrevues. Ils ont fait le plus paritaire possible.

Léa se questionne sur les prétentions de neutralité avec les appuis reçus. Elle demande si les fondateurs sont habités par des idéologies politiques

Daniel dit que l'impartialité est très importante. Il dit que les libéraux ont démontré plus d'enthousiasme à appuyer et ils occupent la plupart des circonscriptions de la Ville de Montréal.

En complémentaire, Léa demande si ce n'est pas de perpétuer l'idée que

Daniel dit que non

Marie-Ève demande si ça ne va pas prendre des commandites

Anthony dit qu'ils sont déjà allés solliciter des commandites diversifiées.

Ariane demande comment ils vont avoir une diversité dans les invités alors que, même selon eux, les politiciens montréalais sont davantage Libéraux.

Simon propose pour la proposition de création de Drt & pol

Nick Kanakis demande le vote

Pas 2/3

Loïc dit que les sources de financement l'inquiète pour l'impartialité et aussi le fait qu'ils ont répondu de façon limite agressive à la personne qui ne pensait pas comme eux.

Patrick dit qu'ils vont compenser les commandites par les conférenciers variés.

Cedric demande si les invités ont confirmés

Daniel dit que oui.

Felix rappelle qu'il y a beaucoup d'activités et qu'un nouveau comité ajouterait de la gestion pour l'AED

Patrick dit qu'ils vont travailler avec l'AED

Rom dit que le comité a dit que le comité ferait des activités avec l'AEJD et elle

veut savoir le type d'activités

Patrick a dit que c'était un exemple mais que ça ne devrait pas arriver. Il donne un autre exemple dans le comité constitutionnel

Viviane constate le problème de parité sur le comité. les trois personnes qui ont été sélectionnés pour parler du comité ce sont trois gars.

Le comité répond en disant qu'ils ont préféré que les trois membres fondateurs s'expriment et cela adonne que ce sont des hommes.

Sam Gray dit que le comité répond à une demande et un besoin des étudiants. il demande si les membres fondateurs du comité ont un appui de la population étudiante.

Rosalie dit qu'il y avait un appui lors du recueil des signatures

Benedict félicite les démarches du comité. il veut savoir si les élections municipales vont être prise en compte dans les démarches du Comité.
Le comité répond qu'ils ont des contacts avec Denis Codère

Safa veut savoir comment le comité va redonner à la communauté.
Le président dit qu'ils vont éventuellement redonner à la communauté s'ils ont les fonds nécessaire

Méghane demande la question préalable

Le comité Droit et politique est créé.

15.2 DROIT FISCAL

Les membres du comité présente les objectifs du Comité, les activités du comité, présente le budget

Pavel appuie la proposition du comité

Pavel demande la question préalable
Nour appuie

Simon demande le vote sur la question préalable

La question préalable est acceptée

Le comité est créé

15.3. DROIT NOTARIAL

Les membres du comité présentent les objectifs du comité, le budget (chambre des notaires, études de notaires, institutions financières), les activités prévues,

Sam Gray appuie le comité

Marie-Eve a travaillé pour un notaire et encourage la formation du comité

Sam demande la question préalable

Felix Munger est en faveur de la question préalable

Le comité est adopté à majorité

15.4 COMITÉ DES ÉTUDIANTS.ES NOIR.ES en droit de l'UDEM

Les raisons d'être du comité sont expliqués les membres de l'exécutif. Ils veulent tendre la main vers les membres de l'AED.

Explique également les raisons d'être du titre.

Sara demande si le fait de catégoriser les comités par rapport au background culturel va amener à la division. Mike dit qu'il y a une réalité propre aux afro-canadiens en droit et cela justifie la pertinence de cette association. Avoir un point de repère avec d'autres gens de sa communauté est important.

Claire demande s'il y a une possibilité d'implication pour les étudiants blancs sur le comité. Michael dit que le but n'est pas d'exclure.

Sam demande quelles sont les activités concrètes que l'association compte faire.

Mike répond que l'Association veut envoyer des délégués de l'UdeM dans un congrès annuel qui représente les intérêts d'étudiants noirs en droit. JFP a une population noire importante et l'asso aimerait faire des initiatives qui ressemblent à Horizon dans cette école.

M'mah fait un plaidoyer en faveur de l'adoption du comité.

Anthony demande la question préalable

Frédérique Beauvais appuie

Le comité est adopté à l'unanimité

16- ÉLECTIONS DES NOUVEAUX EXÉCUTIFS DES COMITÉS DE L'AED

Proposition

Redha relève le conflit d'intérêt avec la présidence du CA

Nicolas propose de d'adopter tous les postes en bloc mise à part le poste de VP événement 1 du comité droit pénal

Marilou appuie

Max Vincent appelle à voter pour la proposition

Anthony dit que Max Vincent sait de quoi il parle car il est le président du comité

Pavel demande la question préalable

Sergiu appuie

Max propose la mise en dépôt du poste vacant Événements 1

Simon Du perron appuie

Nicolas demande si des gens voudraient se présenter au poste en AG

Elyes demande la question préalable

Pavel appuie

La proposition est adoptée à majorité

Nicolas propose la levée de la séance

17. Questions des membres

18. Clôture de l'assemblée